« La Huppe du Paradou »
8, Allée des mûriers
44760 La Bernerie en Retz

La Bernerie en Retz le 30 Novembre 2005.

BULLETIN D'INFORMATION N°1

« La Huppe du Paradou » est née, avec le dépôt de ses statuts à la Sous-préfecture de St Nazaire le 3 Août 2005. Notre Association compte à ce jour plus de 80 adhérents. Nous remercions vivement ceux qui nous ont rejoint, et souhaitons par avance la bienvenue à ceux qui souhaitent nous rejoindre. La confiance que vous nous avez manifestée depuis quelques mois, conforte le Conseil d'Administration et son Bureau dans les actions entreprises auprès des élus locaux et les interventions lors de réunions organisées par la Mairie.

Parmi celles-ci nous citerons:

- l'engagement d'être un interlocuteur dans le cadre des projets et dossiers relatifs au cadre de vie, aux chemins piétonniers, et plus particulièrement sur le rétablissement de la continuité du **chemin des Douaniers** et son prolongement sur notre commune,
-l'engagement de la commune de **maintenir l'espace naturel sensible du vallon de Versane dans son intégrité**, avec quelques **aménagements paysagés limités** sur lesquels nous serons consultés après la remise du rapport, par le bureau d'étude Phytolab, aux élus,
-la présence de représentants du Conseil d'administration et du bureau lors de la réunion de quartier du 30 Septembre organisée par la Mairie. Un compte-rendu a été réalisé et peut être consulté auprès du Président,
- l'obtention d'une domiciliation en Mairie avec l'attribution de la boîte aux lettres N° 23 qui vous permettra de nous faire parvenir vos courriers.

Un **site Internet** est accessible : **huppeduparadou.com.**

Nous vous précisons que notre Assemblée Générale se tiendra le **Vendredi 18 Août 2006, Salle Bellevue à 18H**. Une convocation, comportant l'ordre du jour, sera adressée aux adhérents dans le courant du mois de Juin. Celui-ci, ainsi que le rappel des jour, lieu et heure de cette assemblée feront l'objet d'un communiqué dans la presse locale.

A ceux qui souhaitent nous rejoindre, nous demandons de compléter le bulletin d'adhésion (imprimé au dos de ce bulletin) et nous le retourner accompagné d'un chèque de 5 € par adhérent libellé à l'ordre de « La Huppe du Paradou ».

Nous profitons, de cette période, pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille de bonnes fêtes de Noël et pour vous présenter nos meilleurs voeux pour 2006.
Bien cordialement.

Le Président
L Brunel.